



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Intitulé officiel de la formation : **INSTALLATEUR SANITAIRE**
« avec module solaire, chaudières et ballon thermodynamique »
- Validation prévue : C.A.P
- Service de validation : Education Nationale
- Mode de validation : Epreuves ponctuelles
- Dates prévisionnelles des épreuves : Mai - Juin
- Horaires de la formation : lundi au vendredi 8h30 – 12h00 et 13h00 – 16h30

■ Durée totale de l'action : 1120h dont

- 700h de formation technique
- 420h de stage en entreprise

OBJECTIFS :

- ✚ Préparer et présenter les participants aux épreuves du CAP d'Installateur Sanitaire et de les doter des premières capacités professionnelles nécessaires à l'exercice du métier visé.

PUBLIC VISE :

- ✚ Salariés et demandeurs d'emploi au projet confirmé dans le secteur du bâtiment

PRE-REQUIS SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS

Le stage s'adresse à des personnes ayant le niveau 3^{ème} ou équivalent en formation générale et qui ont un projet professionnel confirmé pour préparer un CAP en Installation Sanitaire.

CONDITIONS D'ADMISSION et MODALITES D'INSCRIPTION

- ✚ Réussir l'entretien et les tests de sélection
- ✚ Bonne santé, Souplesse dorsale, Bonne vision et bon odorat,
- ✚ Aptitude au travail en hauteur,
- ✚ Sur rendez vous

CONTENUS DETAILLES :

IFE-BAT CAP18 – Bât 26 – Voie D - 189, rue d'Aubervilliers 75018 PARIS - ☎ 01 40 31 78 26 - Fax : 01 42 09 46 93
ife_bat@yahoo.fr

Organisme de Formation régi par la loi de 1901. Fournisseur exonéré de la procédure TVA
N° d'enregistrement : 119 30 554 993 – Code APE : 9499Z - N° de SIRET : 495 389 637 000 28

- + 700 heures de formation seront consacrées à l'enseignement général et professionnel. Elles comprendront outre l'exercice des différentes tâches du métier, l'apprentissage des règles de sécurité et d'hygiène et 420 heures de stages professionnels en entreprise.
- + Technologie (dessin industriel et lecture de plans) : **Coef 4** Dispense ou réduction éventuelle : Non Oui
Panneaux et Energie solaires, les chaudières gaz
- + Atelier : réseau sanitaire, réseau chauffage : **Coef 8** Dispense ou réduction éventuelle : Non Oui
- + Contrôle et mise en service des appareils **Coef 4** Dispense ou réduction éventuelle : Non Oui
- + Mathématiques et sciences physiques : **Coef 2** Dispense ou réduction éventuelle : Non Oui
- + Français - Histoire-Géo : **Coef 3** Dispense ou réduction éventuelle : Non Oui
- + Prévention Santé Environnement : **Coef 1** Dispense ou réduction éventuelle : Non Oui
- + Stages professionnels en entreprise : **Note d'appréciation** Dispense ou réduction éventuelle : Non Oui

MOYENS PEDAGOGIQUES ET ENGAGEMENTS

- + Ateliers de travaux pratiques équipés selon les normes des métiers,
- + Salles de technologie et de dessin industriel en conformité avec les formations,
- + Salle de mise en service et de contrôles des appareils,
- + Salle multimédia pour la recherche action avec un poste individuel,
- + Salles de cours pour les formations générales conformes selon les normes de l'E.N.
- + Centre de ressources et de documentation au service des formations,
- + Equipe de formateurs qualifiés, expérimentés et spécialistes dans la préparation au CAP,
- + Individualisation des parcours de formation,
- + Accompagnement individuel pour la recherche de stage et/ou d'emploi,
- + Suivi personnalisé pendant la formation
- + Enquête satisfaction

METHODE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique d'IFE-BAT pratique la pédagogie par objectif associée au principe de l'alternance entre la théorie, la pratique et la formation professionnelle en entreprise. Ainsi, les chargés de formation découpent les contenus pédagogiques par modules et objectifs opérationnels et déterminent une progression qui vérifie progressivement les acquisitions des stagiaires. Il s'agit de la pédagogie en spirale qui reprend en résumé, les cours précédents et enchaîne avec le nouveau thème prévu. Ainsi le parcours de formation se construit étape par étape, en constante relation avec les objectifs envisagés dans le parcours de formation.

Nous pratiquons la pédagogie mixte. La formation se déroule en groupe (cours théoriques collectifs) et en individuel (ateliers de formation) et observe une alternance entre les cours en salle, les apprentissages dans les ateliers techniques et le travail en entreprise. Cette alternance permet aux stagiaires de donner du sens aux apprentissages théoriques et aux formateurs, de mesurer en permanence, la progression des stagiaires et l'écart qui les sépare du niveau recherché pour réussir les épreuves de la validation préparée.

Outre l'individualisation/différenciation de la démarche pédagogique et des prescriptions, le suivi pédagogique des stagiaires est individualisé. Au démarrage de la formation, chaque stagiaire est reçu en entretien par son formateur référent. L'objectif de cette rencontre est de permettre à l'intéressé de prendre connaissance des principes de déroulement des ateliers et des modules de formation.

Cet entretien constitue pour l'équipe pédagogique l'occasion de mesurer, outre le parcours antérieur et les centres d'intérêt, les contraintes dans lesquelles évolue le stagiaire, les difficultés particulières et enfin le degré le plus ou moins grand d'écart entre la représentation du stagiaire et la réalité de ses besoins. De plus, au cours de leur formation, les stagiaires sont reçus individuellement par leur formateur référent et ce dans l'objectif d'apprécier leur évolution dans le dispositif et d'anticiper les éventuelles difficultés qu'ils pourront rencontrer.

Les contenus pédagogiques et la durée des modules de formation sont également individualisés. L'évaluation initiale, puisqu'elle tient compte de la formation initiale et professionnelle du stagiaire, précise dans le contrat de formation, les besoins actuels de formation du stagiaire pour se qualifier dans le métier visé et obtenir la certification visée. Ce principe va à l'encontre de la pédagogie uniforme qui dispense la même leçon, les mêmes exercices pour tous, au même moment.

De plus, grâce à cette modularisation de la formation, l'équipe pédagogique, dispense les contenus de formation en fonction des besoins et du rythme d'apprentissage des stagiaires. A cet effet, la durée des modules de formation est déterminée en fonction des besoins de formation de chaque stagiaire et non de façon linéaire et uniforme. A titre d'exemple, certains stagiaires feront plus d'atelier pratique ou d'enseignement technologie et moins ou pas du tout de remise à niveau. La démarche inverse est valable également.

En résumé, le principe pédagogique appliqué par les formateurs qui se rapproche fortement du principe de différenciation pédagogique, permet la prise en compte des individualités dans une démarche collective. La gestion de cette pédagogie repose essentiellement sur l'expérience et le savoir faire capitalisés par l'équipe pédagogique dans l'organisation et la conduite des parcours qualifiants.

LES MODULES DE FORMATION ET LES CONTENUS PEDAGOGIQUES

LES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

1) LES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES.







LA TECHNOLOGIE

Au cours de ces séances, le stagiaire acquiert les connaissances théoriques et techniques relatives à la mise en service, au fonctionnement, à la mise en conformité et aux réglages des différents appareils, installations et accessoires, comme les brûleurs, robinets, tuyauteries...

C'est aussi pendant les cours de technologie, qui se déroulent dans une salle de cours surtout en début de formation et sur des « plates-formes » de travail, que le stagiaire apprend les règles de sécurité relatives à son activité.

Les cours de technologie sont axés sur les contenus de formation suivants :

A) LES APPAREILS SANITAIRES ET LEURS ACCESSOIRES

-  Définition du métier, des ses techniques et des matériaux utilisés,
-  Présentation de l'outillage,
-  Technologie des matériaux, des métaux,
-  Technologie des appareils sanitaires,
-  Équipement des appareils, Bonde siphon, Robinetterie,
-  Montage des appareils et technique de pose avec traçage sur mur : Les diverses fixations.

IFE-BAT CAP18 – Bât 26 – Voie D - 189, rue d'Aubervilliers 75018 PARIS - ☎ 01 40 31 78 26 - Fax : 01 42 09 46 93












ife_bat@yahoo.fr

Organisme de Formation régi par la loi de 1901. Fournisseur exonéré de la procédure TVA
N° d'enregistrement : 119 30 554 993 – Code APE : 9499Z - N° de SIRET : 495 389 637 000 28





B) LES CODES ET LES CONVENTIONS LANGAGIERES : DESSIN TECHNIQUE ET LECTURE DE PLAN.

Ces cours se déroulent dans une salle de dessin technique équipée. Le stagiaire apprend à lire un plan et à s'y repérer en étudiant les symboles (comment est symbolisée une cheminée, une baie vitrée, une ouverture de porte,...).

Il apprend aussi à dessiner des parties de plan d'habitation, par exemple le plan d'installation d'un lavabo, d'un radiateur. Cela suppose l'acquisition de connaissances géométriques et la familiarisation avec la codification normalisée à savoir :

-  Convention du dessin.
-  Connaissance des différents types de dessin,
-  Lecture des différentes formes de langage,
-  Langage symbolique et langage schématique,
-  Décodage des dessins en bâtiment,
-  Savoir repérer des réservations, implanter des appareils.
-  Reconnaître les différentes distributions de fluides,
-  Reconnaître un plan et une coupe,
-  Décodage d'un schéma sanitaire et thermique, d'un dessin du bâtiment, d'un dessin mécanique
-  Relever des cotes,
-  Usage de la planchette à dessin, du té, des équerres à 45° et 60°, du compas et du rapporteur.




B-1) La réalisation de diverses formes géométriques

-  Recherche des angles, des perpendiculaires, des tangentes
-  Recherche des cotes, de l'échelle
-  Modification d'un plan à partir d'une échelle donnée
-  Présentation d'une vue en plan propre et correcte d'un dessin du bâtiment





B-2) La recherche du développement par sa perspective

-  Représentation de la coupe d'un schéma, d'un dessin




B-3) La construction

-  Des baïonnettes
-  Du chapeau de gendarme
-  Des coudes concentriques

B-4) La compréhension d'un schéma

-  Lecture et modification d'un plan
-  Recherche des cotes
-  Recherche des vues en élévation
-  Réalisation d'une lecture de plans de B.P.

B-5) La réalisation d'un plan en respectant les traits, l'écriture et le cartouche appris

-  Recherche d'emplacement d'appareils sanitaires suivant les aires fonctionnelles
-  Raccorder au moyen de feutres de couleurs les divers appareils
-  Equipement d'installation sanitaire à partir du compteur des divers appareils pour le fonctionnement normal de l'installation (sécurité, bruit, confort).

B-6) La réalisation à partir d'une vue de face

-  Réalisation du développement d'un tuyau suivant la forme de sa coupe,

- + Réalisation du développement du trou de pénétration.

C) ETUDES ET TRAVAUX

- + Étude des installations sanitaires,
- + La réglementation : Les diamètres, les débits, les bruits...,
- + La technologie des tubes utilisés en installations sanitaires et thermiques,
- + La conception des installations sanitaires avec schémas,
- + Travaux sur les différents tubes,
- + Travaux d'extrémités coudées,
- + Travaux sur épures,
- + Jonctions par raccords.

D) LA CAPTATION ET L'ELEVATION DE L'EAU

- + Elévation de l'eau,
- + Les pompes,
- + Adduction d'eau et réservoir de ville,
- + Réseaux de distribution,
- + Distribution intérieure,
- + La dynamique des fluides,
- + Etude et choix des canalisations avec abaque.

E) LES TECHNIQUES D'INSTALLATION

- + Les métaux et les matériaux employés dans l'installation sanitaire,
 - Le cuivre,
 - Le tube,
 - Le P.V.C.
- + Les coupes.
- + Le façonnage (à chaud et à froid)
- + Les assemblages (vissés et soudés)
- + Le poste O.A.
- + Le poste propane.
- + Les techniques de brasage.
- + Les appareils sanitaires.
- + La robinetterie.
- + Les raccordements et écoulements des appareils sanitaires.
- + La sécurité.

F) LE GAZ

- + Le gaz nature, Le gaz de liquéfaction
- + Le stockage et la distribution
- + Les sécurités
- + La combustion P.C.S.
- + Le pouvoir comburivore des différents gaz.

G) LE TRAITEMENT DES EAUX

- + L'adoucisseur,
- + Caractéristiques de l'eau PH - TH – TAC,

- + Décantation,
- + Filtration.

H) PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

- + Production d'eau chaude instantanée
- + Production d'eau chaude par accumulation
- + Production d'eau chaude par réchauffeur
- + Production d'eau chaude par ballon à gaz
- + Sécurité des appareils
- + La ventilation mécanique contrôlée (V.M.C.)
- + Entretien des appareils

J) PANNEAUX SOLAIRES / EAU CHAUDE SOLAIRE

Le dimensionnement :

- + Surface de capteur solaire
- + Volume du ballon de stockage
- + Performance thermique

Le capteur solaire :

- + L'absorbeur,
- + Protection contre la corrosion
- + Implantation de capteurs de manière dite indépendante sur support
- + Traversée de la toiture par les tuyauteries

Le coffre :

- + Le raccordement hydraulique du champ de capteurs,
- + Protection contre le gel,
- + Expansion,
- + Equipement de sécurité,
- + Purge d'air,
- + Canalisation,
- + Isolation thermique,
- + Protection contre l'inversion du sens d'écoulement,
- + Dispositif de remplissage, de vidage et de prélèvement du fluide caloporteur,
- + Fluide caloporteur
- + Transporter la chaleur,
- + Le circuit primaire,
- + Restituer la chaleur,
- + L'échangeur thermique,
- + Stocker l'eau chaude,
- + Le ballon solaire.
- + Faire circuler le liquide caloporteur,
- + La circulation naturelle ou forcée,
- + Pompe de circulation ou circulateur,
- + Le dispositif de régulation,
- + Pallier l'insuffisance d'ensoleillement,
- + La résistance (appoint électrique),

- + L'échangeur (appoint hydraulique).

SYSTEME DE REGULATION

- + Sonde de température
- + Détecteur d'éclairement

ESSAIS ET CONTRÔLES

- + Essai d'étanchéité,
- + Fonctionnement,
- + Entretien

2) LES ENSEIGNEMENTS PRATIQUES DANS LES ATELIERS

Les cours théoriques en salle sont complétés et mis en application dans les ateliers de formation pratique. Lors des enseignements pratiques, nous mettons l'accent sur l'acquisition des compétences techniques suivantes :

A) LE TRAVAIL DU TUBE DE CUIVRE

- + Les coupes,
- + Les collets battus : marteau à garnir à la matrice et toupie-outillage perfectionnée,
- + Les emboîtures : les outils à frapper, les ailettes, la pince à emboîtures,
- + Les piquages : simples, en pied de biche, à bords relevés, gueule de loup, droit,
- + Les baïonnettes,
- + Les cintrages : à froid et à chaud, au sable et à la cintrette,
- + Les passages d'obstacles,
- + Les assemblages à raccords mécaniques,
- + Les assemblages soudés,
- + Les brasures : au phosphore, laiton enrobé et à l'argent
- + Le Travail d'épure : construction géométrique de la pièce à l'échelle réelle : réalisation de pièces simples - construction d'une pièce en tube cuivre suivant le modèle donné.

B) LE TRAVAIL DU TUBE D'ACIER GALVANISE




- + Les coupes,
- + Les cintrages : concentriques par développements
- + Les filetages,
- + La recherche de cotes Z,
- + Les piquages : gueule de loup, concentriques,
- + Les baïonnettes,
- + Le chapeau de gendarme,
- + Les passages d'obstacles,
- + Les soudo-brasures,
- + Les assemblages vissés et soudo-brasés.
- + Le double départ eau chaude sanitaire TE 132.

C) LE TRAVAIL DU P.V.C.

- + Les coupes et les assemblages,
- + Le raccordement.










D) LES REALISATIONS PRATIQUES

A partir d'une situation empruntée à la réalité comme la pose et le raccordement d'un appareil sanitaire, le stagiaire analyse cette situation en tenant compte du cahier des charges et apprend à récapituler par écrit :

-  L'ordre chronologique des tâches à effectuer,
-  L'outillage utilisé pour chaque tâche,
-  La commande de marchandises (appareils ou accessoires) nécessaires à la réalisation du travail (les articles commandés sont sélectionnés par le stagiaire à l'aide d'un catalogue).

Lors de ces séances, le stagiaire va travailler sur une plate-forme. La « plate-forme » est un atelier spécialisé où le salarié est mis en situation professionnelle. On y trouve des appareils et installations. Les cours y sont à la fois théoriques et pratiques.

C'est sur les plates-formes que les stagiaires apprennent, à deux ou plus selon la nature des tâches, à :

-  Identifier les matériels,
-  Effectuer des branchements, des raccordements,
-  Réaliser des schémas de circuits, branchements,
-  Lire, interpréter les informations données par les différents appareils de mesure,
-  Effectuer les réglages nécessaires pour optimiser le fonctionnement des différents équipements,
-  Détecter l'origine de pannes ou de dysfonctionnements et à y remédier,
-  Réaliser des pièces simples,
-  Installer des appareils avec pose de tubes en partant d'un schéma.
-  Mettre en service une installation...


Les stagiaires sont aussi amenés à travailler individuellement et à réaliser des parties d'installation (par exemple : pose d'un lavabo, d'un WC avec raccordement au réseau d'arrivée et d'évacuation d'eau) De plus, les stagiaires s'entraîneront à réaliser en atelier, les épreuves techniques de l'EP1 (Technologie et dessin) et de l'EP2 et de l'EP3 (réalisation et étanchéité) des épreuves du CAP des années précédentes.

3) LES ENSEIGNEMENTS GENERAUX

Il s'agit non seulement de mettre en œuvre les contenus relatifs au module (**Expression et compréhension écrite**), mais aussi de veiller à l'assimilation des connaissances nécessaires à la maîtrise des contacts sociaux, à l'assimilation des contenus techniques de la formation spécifiques au métier, à la compréhension et à l'application des consignes de travail, au respect des règles d'hygiène et de sécurité.

En lien avec les autres enseignements généraux et avec les enseignements professionnels, le module d'expression française contribue à l'acquisition d'une culture commune.

Il répond à trois finalités, qui structurent le programme de formation :

-  **Se construire** : l'un des objectifs de l'enseignement du français est d'aider les stagiaires à se construire, ou pour certains à se reconstruire, en favorisant une réflexion sur leur identité, leur devenir social et sur leur histoire scolaire et professionnelle. Cette réflexion se fonde tant sur la

pratique raisonnée de la langue, qui permet tout à la fois de se dire et de mettre son expérience à distance, que sur la lecture de toutes les formes d'expression, en particulier les textes et les images,

■ **S'insérer dans le groupe des pairs** : la construction de soi passe par le rapport avec les autres. C'est pourquoi sont privilégiées les approches qui permettent aux stagiaires de comprendre la nature des relations qu'ils entretiennent avec les autres, en organisant des situations de communication qui leur permette de s'inscrire dans des relations harmonieuses,

■ **S'insérer dans l'univers professionnel** : les stagiaires sont engagés dans une formation professionnelle qui doit les conduire à brève échéance à s'insérer dans le monde du travail avec un nouveau métier. Qu'il s'agisse d'une réflexion sur l'usage professionnel du langage, des discours d'entreprise ou de la culture du métier visé, le formateur de français donne aux stagiaires l'occasion de formaliser et d'échanger les expériences en recourant à l'étude de documents professionnels et à la production de comptes rendus oraux et écrits,

A) L'EXPRESSION ET LA COMPREHENSION ECRITES

Cette dimension de la maîtrise de la langue française consolide et complète les compétences linguistiques acquises à l'oral. Il s'agit de :

- ✚ Développer l'autonomie dans les écrits administratifs et professionnels,
- ✚ Maîtriser les règles de l'orthographe,
- ✚ Maîtriser la syntaxe et la ponctuation,
- ✚ Repérer les éléments constitutifs de la phrase,
- ✚ Employer un lexique d'usage courant et technique,
- ✚ Rédiger des phrases courtes et compréhensibles,
- ✚ Acquérir les compétences nécessaires à la rédaction d'un texte courant et simple,
- ✚ Acquérir les compétences nécessaires à la réalisation d'un résumé ou d'un rapport de chantier,
- ✚ Maîtriser l'expression et la rédaction d'un résumé de texte,
- ✚ Rédiger un texte sur un thème libre ou imposé,
- ✚ Etudier des rapports de chantier, de documents techniques,
- ✚ Réaliser des fiches descriptives des travaux à réaliser, bons de commande de matériaux, élaboration de devis.

Chaque point grammatical fait l'objet d'un dossier. Les difficultés sont traitées pas à pas, en faisant constamment appel à la réflexion des stagiaires tout en tenant compte du rythme d'apprentissage et en respectant les étapes suivantes :






- ✚ Phase d'observation active : découverte de la règle,
- ✚ Vérification des acquisitions,
- ✚ Pratique guidée d'exercices variés à difficulté croissante,
- ✚ Production libre,
- ✚ Consolidation et mémorisation d'un vocabulaire varié.

A-a) LA LECTURE DE TEXTES (Cet aspect se combine avec l'apprentissage de l'écrit)

- ✚ Lire avec aisance et comprendre un texte actuel (documents d'usage courant)
- ✚ Travail d'accès au sens en lecture silencieuse à partir de textes rattachés aux thèmes abordés
- ✚ Recherche pertinente d'informations (annuaires, dossier, texte...)
- ✚ Lecture à haute voix en fonction du message

A-b) LA SYNTAXE






Le travail grammatical intervient tout au long de la formation. Il s'agit d'entraîner les stagiaires à la construction grammaticale et à ses utilisations à l'écrit et à l'oral. En ce sens, le projet pédagogique prévoit d'aborder à partir des textes écrits, les aspects suivants :

-  Connaître les règles de base de la grammaire :
-  Les temps et leurs concordances (Présent, Passé, futur)
-  Les accords, Les pronoms personnels,
-  Les conjugaisons,
-  Les adverbes, Les articulateurs logiques.

B) LES MATHÉMATIQUES

Le formateur de mathématiques a le souci de dispenser une formation motivante et concrète qui suscite des questions et propose des réponses sur des sujets tant de la vie courante que professionnelle.

Le module de mathématiques a pour objectifs l'acquisition de connaissances de base et le développement des capacités suivantes :






-  Formuler une question et analyser les informations sous-jacentes,
-  Argumenter avec précision,
-  Appliquer des techniques (de calcul, de raisonnement, de construction) avec rigueur,
-  Analyser la cohérence des résultats, notamment par la vérification d'ordre de grandeur,
-  Rendre compte à l'oral ou à l'écrit des résultats obtenus.

En mathématiques le contenu pédagogique est composé de connaissances spécifiques au secteur professionnel visé. Peu de connaissances nouvelles sont proposées en mathématiques : la plupart d'entre elles ont été vues au collège.




Néanmoins, il ne s'agit pas pour autant de révisions, le formateur utilise le support de situations empruntées aux autres modules professionnels ou issues de la vie courante pour faciliter la compréhension et la maîtrise de concepts et en montrer l'efficacité.

Les possibilités offertes par l'informatique d'expérimenter sur des nombres et des figures apportent de nouvelles motivations en mathématiques : des logiciels spécifiques pourront aider à surmonter certains obstacles rencontrés par les stagiaires. Le module de mathématiques est centré sur les connaissances suivantes :




B-1) LA PROPORTIONNALITE

-  La notion de rapport et les proportions,
-  La règle de la quatrième proportionnelle,
-  La moyenne proportionnelle et suites de rapports égaux,
-  Les grandeurs proportionnelles,
-  Les partages proportionnels,




B-2) LES POURCENTAGES

-  La valeur d'un pourcentage,
-  Le calcul d'un pourcentage direct,
-  Les applications courantes : Augmentation/Remise, Fiche de paie ; Impôt sur le revenu ; établir un budget ; établir une facture (calcul de la TVA, prix H.T. et T.T.C.).



B-3) LES FRACTIONS

-  La lecture des fractions,
-  La représentation des fractions,
-  Le calcul de fraction d'une grandeur.









B-4) LES UNITES DE MESURE

-  Les mesures des longueurs (multiples et sous multiples du mètre),
-  Les mesures des poids (multiples et sous multiples du gramme)
-  Les mesures des capacités (multiples et sous multiples du litre).

B-5) LES CONVERSIONS

-  Les tableaux de conversions,
-  Les conversions des unités les plus usitées.

B-6) LA GEOMETRIE





-  Les figures géométriques : losange, triangle isocèle, triangle équilatéral, rectangle, parallélogramme, carré et cercle
-  Les unités usuelles de longueur, d'aire, d'angle, rappel des formules donnant la longueur du cercle, l'aire du rectangle, du triangle, du trapèze, du parallélogramme, du disque,
-  La définition et le calcul des aires, des volumes et des masses de solides usuels,
-  Le parallélisme et l'orthogonalité : définition et construction de la médiatrice,
-  Les applications linéaires et les applications affines : leurs représentations graphiques,
-  Le triangle rectangle : propriété de Pythagore et sa réciproque,
-  Le théorème de Thalès,
-  Les notions pratiques en trigonométrie.

4) PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT / LEGISLATION DU TRAVAIL








L'enseignement de la vie sociale et professionnelle participe aux apprentissages de la vie afin de former un individu responsable. Il contribue à préserver et à améliorer la qualité de vie en permettant au stagiaire de développer des capacités d'adaptation au milieu professionnel, notamment lors des périodes professionnelles en entreprise, et dans le cadre de sa vie quotidienne.

Le contenu du module PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT s'articule autour des thèmes suivants :

L'individu et sa santé

-  Les rythmes biologiques et le sommeil
-  L'importance de l'alimentation
-  L'activité physique et ses bienfaits
-  Les conduites addictives

L'individu dans ses actes de consommation

-  Le budget et l'épargne
-  Les risques du crédit
-  Les circuits de distribution
-  Les assurances
-  Les critères de choix d'un produit
-  L'information et la protection du consommateur
-  La sécurité sanitaire du consommateur

L'individu dans son parcours de formation

- + La formation initiale
- + La formation continue et la validation de l'expérience
- + La recherche d'emploi

Pour organiser son enseignement, le formateur choisit des situations d'apprentissage qui permettent au stagiaire d'acquérir des connaissances sur les droits et devoirs au travail, les risques professionnels, la santé et l'hygiène de vie, la protection de l'environnement.

Il s'efforce aussi, en proposant des activités autour de « situations-problèmes » liées à la vie quotidienne et professionnelle, d'aider le stagiaire à effectuer des choix raisonnés en matière de consommation (gestion d'un budget, choix pertinents en matière d'achats et d'utilisation de services,...).

Ce module de formation entend travailler également, la réglementation du travail en France et abordera le thème :

■ L'individu dans son environnement professionnel

- + La législation du travail
- + Les contrats de travail
- + La rémunération
- + Les représentants du personnel
- + Les discriminations au travail
- + Les risques professionnels
- + Les accidents du travail et les maladies professionnelles
- + Les risques liés à l'activité physique, au bruit et aux poussières
- + Les risques chimiques et mécaniques
- + Les gestes du premier secours
- + Les déchets et l'environnement

Ce module constitue une initiation à la réglementation du travail et n'exposera pas dans les détails, toute la complexité de la législation du travail. La seule référence est le code du travail.

4-1) LA PREVENTION DES RISQUES AU TRAVAIL : la prévention dans le bâtiment

Les professionnels de la construction partagent des spécificités qui les différencient des autres secteurs industriels : chaque ouvrage est un produit unique, les entreprises doivent adapter rapidement leur système de production aux résultats des appels d'offres et gérer les aléas liés à la programmation des maîtres d'ouvrage et aux conditions climatiques.

Ces conditions de travail génèrent ipso facto des risques professionnels et font peser sur les salariés, la menace d'une altération de leur santé qui peut se traduire par une maladie ou un accident de travail.

Certes, il appartient à l'employeur de supprimer ou de réduire ces risques afin d'assurer la sécurité des salariés. Néanmoins, il nous paraît indispensable d'initier les jeunes, sans qualification et sans expérience professionnelle, aux risques professionnels relatifs aux métiers du bâtiment. Nous évoquerons :

- + Les accidents de travail dans la profession :
 - Chute,
 - Brûlure,
 - Asphyxie, (la soudure dans les endroits peu ou pas aérés : le CO²)
 - Electrisation,
 - Retour de flamme dans le chalumeau
 - Incendie,

- + L'intérêt de la prévention des risques professionnels,
 - Eviter les risques,
 - Evaluer les risques qui ne peuvent être évités,
 - Combattre les risques à la source,
- + La conduite à tenir en cas d'accident,
- + Le sauveteur – secouriste du travail,
- + Le geste face à une situation d'accident : secourir.

5) STAGES PRATIQUES EN ENTREPRISE

L'alternance en entreprise se décomposera en trois séquences :

- + Une première période en entreprise doit permettre une immersion en situation professionnelle afin d'identifier et de comprendre les difficultés des tâches à effectuer dans le cadre du poste de travail visé
- + Une deuxième période au cours de laquelle, le stagiaire pourra évaluer, appliquer et compléter les connaissances acquises en centre et faire valoir ses compétences. Elle permettra également d'expérimenter les conditions d'exercice du métier, d'apprendre à respecter les normes de la profession, les règles de sécurité et d'hygiène et à utiliser et ranger son outillage.
- + Une troisième période dont l'objectif est de finaliser les apprentissages et d'acquérir de la rapidité dans l'exécution des tâches.

Ces stages d'application en entreprise, feront l'objet d'un protocole tripartite (convention de stage) et d'un projet validé avec l'entreprise arrêtant des tâches précises à confier aux stagiaires. Pendant toute la durée de leurs stages en entreprise les stagiaires seront suivis et épaulés par un tuteur au sein de l'entreprise et par le responsable du placement et du suivi en entreprise du centre de formation.

Au cours du suivi en entreprise, le chargé des relations avec les entreprises évalue avec les employeurs, l'évolution des stagiaires dans l'exercice du métier, le degré de satisfaction des employeurs et les possibilités d'embauche au terme de la formation.

Les outils de suivi des périodes d'application en entreprise sont :

- + La grille d'évaluation du stagiaire remplie par le tuteur en entreprise,
- + Le rapport de stage rempli par le stagiaire,
- + Les rapports de visites du chargé des relations avec les entreprises.

La recherche des entreprises d'accueil en stage pratique et le placement des stagiaires, se fait par le chargé des relations avec les entreprises de l'organisme de formation.

Nom du signataire : Anne-Cécile PEUQUET

Qualité : Chargée Développement

Cachet et signature